



Équipe Canada à la Coupe Whistler 2020 Critères de sélection

En vigueur à compter du 29 février 2020

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Le directeur sportif du développement national d'Alpine Canada Alpin (ACA) a établi et approuvé, en collaboration avec les directeurs athlétiques provinciaux, les critères de sélection de 2020.

2. OBJECTIFS

- Obtenir des podiums pour le Canada.
- Exposer les athlètes canadiens à un événement d'envergure tout en les appuyant pour qu'ils poursuivent leur carrière en ski de compétition au niveau international.

3. NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Équipe Canada sera composée de 3 skieuses et de 3 skieurs.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection reposera sur les critères suivants :

ATHLÈTES MASCULINS

- Le gagnant des épreuves de slalom (SL), de slalom géant (GS) et de super-G (SG) aux Championnats nationaux U16 2020.
- Advenant qu'un athlète gagne plusieurs épreuves, le quota restant sera rempli par le gagnant du classement général qui aura obtenu le plus grand nombre de points cumulatifs (système de points CM) combinant les épreuves de SL, de GS et de SG dans le cadre des Championnats nationaux U16.
Advenant que le gagnant du classement général se soit déjà qualifié, le quota restant sera attribué à l'athlète occupant le rang suivant au classement général selon le système de points CM.

ATHLÈTES FÉMININES

- La gagnante des épreuves de slalom (SL), de slalom géant (GS) et de super-G (SG) aux Championnats nationaux U16 2020.



- Advenant qu'une athlète gagne plusieurs épreuves, le quota restant sera rempli par la gagnante du classement général qui aura obtenu le plus grand nombre de points cumulatifs (système de points CM) combinant les épreuves de SL, de GS et de SG dans le cadre des Championnats nationaux U16.
Advenant que la gagnante du classement général se soit déjà qualifiée, le quota restant sera attribué à l'athlète occupant le rang suivant au classement général selon le système de points CM.

NOTE**** : Pour être admissible au titre de gagnante ou de gagnant du classement général des Championnats nationaux U16, l'athlète **DOIT** terminer au 1^{er} rang dans une discipline.

5. DÉTAILS SUR LA SÉLECTION

- Seuls les athlètes ayant été identifiés pour répondre aux critères sont admissibles au statut d'Équipe Canada.
- Les athlètes ne doivent avoir aucune blessure avant de rejoindre Équipe Canada.
Advenant qu'un athlète se blesse après sa nomination à l'équipe, un remplaçant acceptable sera nommé par le directeur sportif du développement national d'ACA en consultation avec les directeurs athlétiques provinciaux.
- Le classement des athlètes d'Équipe Canada pour le tirage sera fait à la discrétion du directeur sportif du développement national d'ACA ou de son représentant.

6. PLANIFICATION ET LOGISTIQUE

- Le directeur sportif du développement national et le personnel aux services nationaux d'ACA appuieront l'organisation du programme d'Équipe Canada à la Coupe Whistler en collaboration avec les entraîneurs choisis pour représenter Équipe Canada.
- ACA fournira aux athlètes les documents d'information sur le programme dans un délai raisonnable.
- Les entraîneurs d'Équipe Canada seront nommés après la sélection de l'équipe.
- Les athlètes qui feront partie d'Équipe Canada seront annoncés par ACA après les Championnats nationaux U16.
- Les athlètes d'Équipe Canada sont responsables d'assumer tous les coûts relatifs à la Coupe Whistler 2020. Tous les efforts seront déployés pour fournir à l'avance les renseignements sur les coûts prévus pour la durée de l'événement.